

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	10
Votants	12

L'an deux mille onze ;

Le 4 Avril à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **TORNATORE**, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 30/03/2011

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : **TORNATORE – PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – AUDIBERT – BENABEN – FASOLA – FOURNY – KAIL – LACROIX**

REPRESENTES : Mr **HEURA** par Mr **ESCRIOU** – Mr **YACOUB** par Mr **TORNATORE**

ABSENTES : Mmes **BEUCHE, DE LA ROCCA** et **ROBERT**

Secrétaire de séance : Mme **BENABEN**

SOLIDARITE AU JAPON

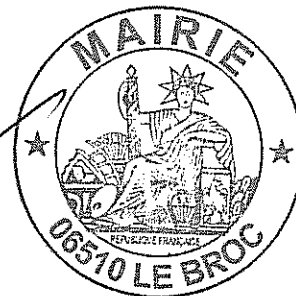
Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'appel à la solidarité de l'Association Carrefour des Communes face au récent séisme qui a touché de nombreuses villes et collectivités japonaises dévastées par le très violent séisme qui a frappé le nord-est du pays le vendredi 11 mars 2011. De nombreux administrés se trouvent dans des situations très difficiles. Monsieur le Maire propose d'attribuer une aide de 500 € aux villes et collectivités sinistrées du Japon.

Le conseil municipal, après délibération, décide

- D'ACCORDER une aide de 500 € aux villes et collectivités japonaises dévastées par le séisme du 11 mars 2011,
- DE CHARGER le Maire ou son délégué des démarches nécessaires,
- D'INSCRIRE au budget 2011 la somme nécessaire à cette démarche.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LE MAIRE,
Emile TORNATORE



Et ce par : - Voix pour : 12
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 08/04/2011, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 08/04/2011. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication